



# TRAMAYES, UNE PETITE VILLE DE DEMAIN

## À ÉNERGIE POSITIVE

Création d'un réseau de chaleur, bâtiment à énergie positive pour l'école, extinction de la lumière la nuit... : les initiatives du maire ont permis à cette commune Petite Ville de demain de devenir pionnière en matière d'écologie.



© Ville de Tramayes

### Le projet

Souvent citée parmi les villes pionnières pour ses actions liées à l'écologie, Tramayes sera bientôt la première municipalité à énergie positive : elle produira plus d'énergie renouvelable qu'elle n'en consomme pour son fonctionnement. Elle espère y arriver d'ici deux ou trois ans.

Pour sa production d'électricité, la ville a misé sur un réseau de chaleur pour ses bâtiments municipaux. Une chaudière bois a remplacé celles au fioul. Le réseau chauffe tous les bâtiments municipaux et l'hôpital. Une extension a même été créée pour alimenter plusieurs habitations de particuliers. La municipalité mise également sur le solaire afin de produire de l'électricité. Elle installe des panneaux photovoltaïques à chaque fois qu'elle rénove un bâtiment.

Pour la réduction de la consommation, des projets d'envergure ont été menés. Un bâtiment scolaire à énergie positive a, par exemple, remplacé l'ancienne école.

Grâce aux travaux de rénovations, la consommation électrique de la municipalité est tombée de 200 000 à 37 000 kWh. Sur l'éclairage public, la consommation a été divisée par 4 en dix ans (extinction de l'éclairage entre 23 h et 6 h ; renouvellement des ampoules).

Prochain objectif : passer d'une municipalité à énergie positive à un territoire à énergie positive, en entraînant les habitants dans la dynamique. Pour y arriver, la commune compte sur le programme Petites Villes de demain.

### Objectifs

Permettre à la municipalité de produire plus d'énergie qu'elle n'en consomme

Inciter les habitants à s'engager en faveur de la transition écologique

Miser sur l'écologie pour favoriser l'attractivité du territoire

### Spécificités

→ Permettre à l'école d'avoir un **bâtiment bien isolé**, aussi agréable l'hiver que l'été

→ Faire profiter l'**hôpital du réseau de chaleur**. Il a réduit sa facture d'énergie de 73 000 € à 61 000 euros par an

→ Développer en parallèle une **politique « zéro phyto »**



BOURGOGNE -  
FRANCHE-COMTÉ  
Saône-et-Loire

Tramayes est une commune de 1 060 habitants, sur une surface de 18,6 km<sup>2</sup>. Elle appartient à la Communauté de communes Saint-Cyr Mère Boitier, située entre Charolais et Mâconnais. Elle est membre fondatrice (2011) du Réseau national des territoires à énergie positive.

### FINANCEMENTS

- État, dont convention TEPCV (Territoire à énergie positive pour la croissance verte), et Ademe
- Région Bourgogne Franche-Comté
- Département Saône-et-Loire
- Communauté de communes Saint-Cyr Mère Boitier

### CALENDRIER

- 2006 : création du réseau de chaleur
- 2008 : extinction éclairage public
- 2019 : inauguration nouveau groupe scolaire
- 2020 : reconnue Petite Ville de demain

**1,476 M€**  
coût du réseau de chaleur

## LA PAROLE AUX ACTEURS LOCAUX

“ Nous avons avancé et réalisé nos projets sans augmenter la fiscalité locale. Aujourd’hui, nous communiquons autour de cela pour que d’autres s’en inspirent et en fassent autant.

**Michel Maya**  
Maire de Tramayes

## LA PAROLE AUX PARTENAIRES

“ Ambition, persévérance, et mobilisation de tous les partenaires : Tramayes mène une stratégie globale de transition énergétique au service de la qualité de vie des habitants de sa commune et des territoires alentours. Petites Villes de demain peut accompagner et soutenir les élus qui souhaitent s’engager dans la transition énergétique.

**Juliette Auricoste**  
Directrice du programme Petites Villes de demain à l’ANCT

## ZOOM SUR

## LE PROGRAMME

Petites villes de demain est une politique publique inscrite à l’Agenda rural. Elle vise à donner aux élus des « petites villes » les moyens de mener à bien leurs projets de revitalisation pour leurs habitants et les territoires alentours.

C’est une politique globale et intégratrice pilotée par l’ANCT, qui associe étroitement quatre partenaires financiers nationaux (Banque des territoires, Anah, Cerema, Ademe) aux côtés des ministères. Plus de 30 partenaires se mobilisent également pour apporter leurs compétences, leur réseau et leur dynamisme.

Petites Villes de demain est animée au plus près du terrain par le réseau préfectoral, et décliné localement.



Créée au 1er janvier 2020, l’**Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT)** est un nouveau partenaire pour les collectivités locales qu’elle accompagne dans leurs projets de territoire. Elle anime des pactes territoriaux et des programmes nationaux comme France Services, Action cœur de ville, Petites Villes de demain, France Très Haut Débit...  
L’ANCT développe une offre de services sur mesure en matière d’ingénierie de projet, avec une approche « cousue main » pour répondre au plus près de leurs besoins spécifiques et locaux.